

Association loi 1901 n°0132006952

Tous à l'AG du 8 Novembre

Il est des moments forts dans la vie d'une association et la notre ne déroge pas à la règle. En effet, le 8 novembre l'**Assemblée Générale de l'ADSACA** va avoir lieu à Paris pour la 1^{ère} fois.



Faire cette Assemblée Générale dans les locaux de CASA c'est la reconnaissance des **actionnaires salariés**, la preuve de notre existence et de notre incontournable utilité pour le **Groupe**. Le Conseil d'administration **vous invite** donc à être présent à cette manifestation dont nous rendrons bien entendu compte dans notre prochain **ADSACA Info**.

Mais l'actualité c'est aussi le **PERCO**, c'est pourquoi nous avons interviewé pour vous **Isabelle COQUELLE-RICQ** qui est la pierre angulaire de la relation des salariés actionnaires au sein de CASA.

L'actualité c'est aussi au niveau gouvernemental le projet de loi pour le **développement de la Participation et de l'Actionnariat Salarié**, tout n'est pas encore définitivement bouclé et la **FAS** avec l'appui de l'**ADSACA**, fait actuellement un remarquable travail d'information, de lobbying et de proposition pour que la nouvelle loi soit la plus favorable possible **aux actionnaires salariés**. Nous vous tiendrons bien évidemment informé de tous les changements.

Nous avons reproduit la demande d'augmentation de capital faite auprès du **Directeur Général** ainsi que sa réponse. D'ores et déjà nous voyons que si une augmentation sera difficile à obtenir pour cette fin d'année, **pour 2007 la « porte est ouverte »**.

Enfin, un peu d'humour ; je voudrais souhaiter bienvenue **aux salariés des banques Chinoises** qui vont entrer au capital de leur entreprise « Ce n'est pas une évolution, c'est une révolution. Deux des principales banques commerciales d'Etat, Bank of China et China Construction Bank ont annoncé l'entrée prochaine de leurs salariés dans leur capital. Un procédé hors du commun en Chine, en rupture avec les méthodes de gestion quasi préhistoriques qui prévalaient jusqu'alors dans ces gigantesques entités étatiques.... »

Bon courage au futur **Président de l'association** des salariés actionnaires.

Au delà de l'anecdote l'article révèle que ce choix est dicté par : la nécessité de retenir les talents, d'impliquer les salariés, de gagner en compétitivité, faire croître les bénéfices pour recueillir les dividendes...

En fait ce que nous sollicitons lors de nos **demandes d'augmentation de capital**.

Didier LIGNON
Président

**Isabelle
COQUELLE-RICQ**

**RHG-PRH
Rémunérations,
Epargne
et Actionnariat salarié**



Vous êtes en charge de l'actionnariat salarié au sein de la DRH de Crédit Agricole S.A., après l'avoir été à LCL. Le Groupe a toujours été précurseur en matière d'actionnariat salarié. Dans le domaine de l'épargne retraite, peut-on envisager rapidement pour le groupe Crédit Agricole S.A. la mise en place d'un PERCO ?

La Direction des Ressources Humaines du Groupe travaille sur un projet de PERCO depuis un peu plus d'un an. L'objectif du comité de pilotage composé de représentants des différentes entités du Groupe était d'élaborer une proposition d'accord de niveau groupe, laissant aux entités la possibilité d'adhérer dans le temps à l'accord. Le deuxième objectif était de définir un accord souple, fixant les modalités de fonctionnement du PERCO, mais laissant au niveau de chaque entité la négociation du barème d'abondement. Enfin, nous nous sommes attachés à proposer une large gamme de supports de placement.

Quant au calendrier du projet, les négociations démarreront officiellement à la rentrée de septembre.

<<< Interview Isabelle COQUELLE-RICQ suite

Dans le même ordre d'idée, quelles sont les évolutions qui pourraient être réalisées à l'avenir lors d'une prochaine augmentation de capital réservée aux salariés ?

En matière d'épargne salariale, une partie des collaborateurs du groupe Crédit Agricole S.A. a pu cette année saisir directement via Internet ses choix de placement de son intéressement et de sa participation. Forts du succès de cette évolution et des avantages qu'elle présente, nous envisageons de proposer aux souscripteurs lors d'une prochaine augmentation de capital réservée aux salariés de saisir directement via Internet leurs bulletins de souscription.

La saisie électronique, en effet, sécurise les choix de chacun et réduit les risques d'erreurs d'une saisie manuelle des bulletins. Elle responsabilise le collaborateur et lui permet de recevoir automatiquement un avis de saisie. De plus, en évitant non seulement la mobilisation d'effectifs pour la saisie des bulletins papiers mais aussi des frais d'affranchissement, la saisie électronique permet des économies de coûts.

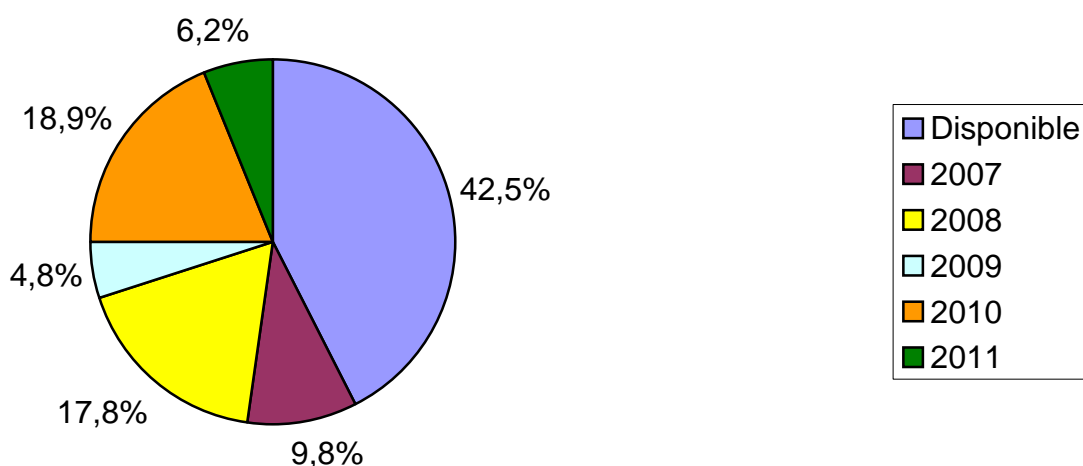
Quelle est aujourd'hui la part du capital détenue par les collaborateurs du groupe Crédit Agricole et la répartition des avoirs en actionnariat salarié ?

En juin 2006, la part du capital de Crédit Agricole S.A. détenue par les salariés s'élevait à 5,73%. La participation des collaborateurs aux opérations d'augmentation de capital a été croissante sur les dernières opérations, grâce notamment à un contexte boursier favorable et à la meilleure connaissance des mécanismes de ces offres.

Lors de la dernière opération d'augmentation de capital en juin 2005, les salariés ont bénéficié d'une action à 16,79 €; celle-ci s'établit actuellement légèrement en dessous de 30 €. S'agissant des offres Multiple 2003 et 2005, au 30 juin 2006, pour un apport personnel de 100 €, la valorisation est respectivement de 730 € et 550 €.

Au 1^{er} juillet 2006, la répartition par échéance des avoirs détenus dans les FCPE d'actionnariat salarié du groupe est la suivante :

Répartition par échéance des avoirs investis dans les fonds d'actionnariat salarié



<<< Augmentation de capital : Ou en est-on ?

Alleins, le 5 septembre 2006

Monsieur Georges PAUGET
Directeur Général
CREDIT AGRICOLE SA
91-93 Bd Pasteur
75015 Paris

Monsieur Le Directeur Général,

L'ADSACA sollicite une augmentation de capital réservée aux salariés, et nous tenons à vous faire part des arguments qui nous y conduisent. Nos objectifs dans cette demande se définissent pour :

Développer l'esprit de groupe au sein de toutes les entités,

Répondre à la demande des jeunes embauchés, nombreux, et encourager l'appartenance et la fidélisation de ceux-ci,

Accroître le poids de l'actionnariat salarié dans le capital de CASA, actionnariat fidèle, stable, partenaire si nécessaire pour défendre les intérêts du groupe devant des opérations boursières agressives,

Une offre simple et homogène dans toutes les filiales du groupe, permettant aux salariés de participer à la dynamique de croissance de CASA,

Faire adhérer le maximum de salariés et retraités aux valeurs du Crédit Agricole et construire ensemble.

Tous ces objectifs sont les fondements récurrents de notre action.

D'autre part l'actualité internationale qui implique CREDIT AGRICOLE SA, nous oblige à repositionner l'actionnariat salarié quantitativement afin qu'en harmonie avec l'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE il retrouve tout son poids.

De plus, les projets de croissances externes en cours ou à venir comme vous l'avez exprimé à diverses reprises, peuvent être intégrés dans un projet ou l'augmentation de capital est un élément financier qui nous paraît justifié.

Mon Conseil d'Administration et moi-même souhaitons que ces arguments permettent une décision favorable à notre demande dès l'exercice 2006 et nous souhaitons également que pour 2007 une augmentation avec effet de levier soit mise en place.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Le Président
Didier LIGNON

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le
20 septembre 2006

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part du souhait de l'ADSACA que CREDIT AGRICOLE SA procède à une augmentation de capital réservée aux salariés.

Comme vous le savez, le Groupe accorde la plus grande importance à la participation des salariés à son capital et celle-ci est d'ores et déjà à un niveau particulièrement élevé parmi les entreprises de taille comparable en France.

Nous avons réalisé en 2005 une opération de grande ampleur qui a rencontré un vif succès auprès des salariés du Groupe.

La progression rapide du cours depuis lors en fait dès aujourd'hui un excellent investissement pour ceux qui y ont participé.

L'orientation que nous avons adoptée est d'examiner la possibilité de réaliser à nouveau une augmentation de capital réservée aux salariés en 2007, soit 2 ans après la dernière opération.

S'il devait advenir que CREDIT AGRICOLE SA procède avant cette date à une augmentation de capital dans le cadre du financement de son développement, en particulier à l'international, alors la prochaine augmentation de capital réservée aux salariés pourrait être réalisée plus tôt que ce qui est actuellement envisagé.

J'ai bien pris note de votre demande que l'augmentation de capital réservée aux salariés prévue pour 2007 comprenne une offre avec effet de levier.

Veuillez, Monsieur le Président, croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et mon cardinal s'oppose



Georges PAUGET

Directeur Général

Monsieur Didier LIGNON
Président de l'ADSACA
Avenue du 14 Juillet
13980 ALLEINS

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur Paris XVI^e - Adresse postale : 75710 Paris cedex 15 - Tél. 01 43 23 52 02 - www.credit-agricole.fr

Telex CAIB XX 697100 F - Adresse Swift : AGRIFRPP - 784 608 416 RCS Paris - FR 77 784 608 416
Enregistrement du crédit remis aux articles L 519, 47 et suivants du Code monétaire et financier - Capital : 7 016 498 607 €

<<< Comment se faire une opinion !!!

Nos adhérents nous interrogent régulièrement pour connaître notre position sur les opportunités d'investir ou de vendre. Nous nous sommes toujours refusés à donner ce type de conseils qui ne rentrent pas dans nos prérogatives. Les différents tableaux ci-dessous montrent comment dans une même semaine et dans une même revue les conseils sont parfois différents. Nous avons pris comme référence *Investir n°1706 du 16 au 22 septembre 2006*, et vous pouvez ainsi constater leurs commentaires.

Commentaire 1

Société Code mnémo Site (www.)	V 08	L 11	M 12	M 13	J 14	Tendance Résistance Supports	Les faits marquants de la semaine
Crédit Agricole ACA Credit-agricole-sa.fr						Hausse 35-36 31.5-30.6	La « banque verte » a obtenu l'autorisation d'exercer son activité aux Etats-Unis. Surtout, elle cherche pour le moment à résoudre la question de sa présence en Italie

Commentaire 2

Cours de clôture	33.49	Commentaire de la rédaction d'Investir Les résultats semestriels sont très bons (+43%). Le marché s'inquiète de la hausse des taux et de la remise en cause de la stratégie en Italie par la fusion Banca Intesa-SanPaolo. Sur repli seulement.
Clôture semaine précédente	31.65	
Capitalisation boursière M€	50 145	
Div. 2005	0.94	
Div. 2006 est.	1.13	
Rdt 2006 est.	3.4%	
Indice <i>Investir</i> de solidité	3	
Indice <i>Investir</i> d'investissement	4	
Cours de compensation	32.63	
Conseil <i>Investir</i> : Objectif	A (30)	
Date de changement	19/09/05	
Conseil précédent	C	
Consensus des analystes financiers répertoriés par FacSet		
Achat	55%	
Neutre	41%	
Vente	5%	

Commentaire 3

Les recommandations de la rédaction d'Investir

Acheter

Crédit Agricole S.A. : Compte tenu des excellents résultats semestriels, nous avons relevé nos prévisions sur la banque, qui apparaît dès lors **modérément valorisée**

Nous voyons très bien que si l'action CASA fait l'unanimité dans ces commentaires et dans la décision d'achat. Acheter au cours du jour 15/09/2006 : 33.49 € n'a pas la même conséquence ni incidence qu'acheter à 30 € sur repli ou sur la résistance de 35 – 36 €

Conclusion : La décision d'acheter ou de vendre doit toujours être une décision individuelle en fonction de ces critères personnels.

<<< A qui appartient le CAC 40 ?

Valeur	Capitalisation boursière (en M€)	Institutionnels étrangers	Institutionnels français	Actionnaires individuels	salariés	Etat français	Assurances banques	Groupes industriel	Groupes familiaux	Auto-contrôle	autres
AGF	18703	48.3%	26.9%	8.2%	1.8%	8.6%	2.2%	-	3.3%	0.7%	-
AXA	60387	40.9%	25.2%	9.5%	5.6%	-	14.3%	-	-	1.7%	2.8%
BNP PARIBAS	77415	74.1%		6.8%	5.6%	-	5.7%	-	-	1.1%	6.7%
CREDIT AGRICOLE	49247	27.1%		10.6%	5.8%	-	54.7%	-	-	1.8%	-
DEXIA	21669	42.9%			4.8%	8.9%	41.5%	-	-	1.9%	-
EDF	82180			10.8%	1.9%	87.3%	-	-	-	-	-
France TELECOM	42716	64%			3.5%	32.5%	-	-	-	-	-
GAZ DE France	28345	11.4%		6.1%	2.3%	80.2%	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE	55721	74.4%			7.6%	1.9%	10%	-	-	6.2%	-
TOTAL	128398	55.3%	21%	9%	3.4%	0.3%	5.4%	-	-	5.6%	-

39% institutionnels étrangers

A coups de fusion et d'acquisitions stratégiques, les grandes sociétés françaises se sont très fortement internationalisées. L'actionnariat a suivi.

18% institutionnels français

Ne disposant pas du même réservoir d'épargne et souffrant de l'absence de fonds de pension, les « zinzins » français font figure de parents pauvres.

9.1% est la part **des actionnaires individuels**. Ils représentent 6.7 millions de petits porteurs. S'ils sont nombreux et ne représentent toutefois que moins de 10% de la capitalisation du CAC 40.

Les actionnaires individuels actifs sont ceux qui réalisent une transaction mensuelle environ, ils sont près de 800 milles.

3.2% du capital est à l'actif des salariés actionnaires. La faculté offerte aux salariés de se constituer une épargne au sein de leur entreprise à travers une série de dispositifs (intéressement, participation, PEE, PERCO...) permet à ceux-ci de détenir les actions de leur entreprise.

Rappelons qu'en 1999 c'est grâce à leurs poids, 7.6% qu'à la Société Générale en faisant bloc derrière leur Président, les salariés actionnaires ont contribué à mettre en échec la BNP initiatrice d'une OPE inamicale.

10.8% c'est le poids de l'Etat Français dans les sociétés du CAC 40, avec EDF 87.3%. Le montant de cette épargne valorisée est de 123 milliards d'euros pour l'Etat.

7.1% ce que détiennent les banques et assurances.

Pour le Crédit Agricole ce montant est de 54.7% en fait, il s'agit de l'actionnaire majoritaire constitué essentiellement par les Caisses Régionales du Crédit Agricole.

Pour le Crédit Agricole il n'y a pas d'actionnaires de références contrairement à Renault par exemple qui est détenu à 15% par Nissan

4.4% sont détenus par les groupes familiaux. Bien entendu, au Crédit Agricole de par ses origines et son histoire cette case est vierge, ce qui n'est pas le cas chez Bouygues, Carrefour ou Pernod Ricard.

2.5% c'est ce que détiennent les sociétés pour leur propre compte. De fait les entreprises peuvent être amenées à acheter leurs propres titres pour différents motifs : régularisation des cours, attributions de titres aux salariés et aux dirigeants, couverture de plans d'options d'achat, remise d'actions dans le cadre d'opérations externes et surtout d'annulations de titres.

Questions posées à Jean-Claude MOTHIE, Président de la FAS



80% des salariés sont actionnaires

Les salariés des sociétés du CAC 40 détiennent une faible part du capital, autour de 3%. Pourquoi ?

Pour ces grands groupes, 3% c'est déjà une sacrée performance ! Surtout hors du secteur des services. De plus, le mode de calcul minore la réalité, en excluant par exemple certains salariés étrangers (italiens, américains...), non regroupés au sein de structures de droit français. Mais il y a un second critère important, c'est le pourcentage de salariés actionnaires. Ce taux est proche de 80% pour le CAC 40. Cela montre le degré d'adhésion à l'entreprise, à ses projets. Dans notre indice boursier de l'actionnariat salarié (IAS) figurent les sociétés dans lesquelles au moins 25% du personnel est actionnaire, avec au moins 3% du capital.

Que pensez-vous de la version actuelle du projet de loi pour la participation et l'actionnariat salarié ?

Cette première mouture comporte peu d'éléments positifs. Nous allons nous battre pour qu'un grand nombre d'amendement soient présentés. Le représentant des actionnaires salariés au conseil d'administration (obligatoire au-delà de 3% du capital) doit être élu, afin qu'il soit autonome et agisse sans complaisance. Ce n'est pas la peine d'avoir un clone du président !

En outre, le texte laisse subsister une scandaleuse exception pour les sociétés anciennement nationalisées : ce sont les salariés qui sont représentés, et non les actionnaires salariés. Enfin, il manque un volet essentiel : un droit à la formation de vingt heures par an, portant notamment sur l'environnement financier du salarié, les contraintes de l'entreprise et le rôle des actionnaires.

CONVOCATION

Cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale de l'ADSACA se tiendra :

Mercredi 8 novembre 2006 à 16h00.

Au siège de Crédit Agricole S.A. 91-93 Boulevard Pasteur – 75015 Paris

L'ordre du jour prévu est

15h30 : Accueil

16h00 : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Rapport moral

Rapport financier

Modification des statuts

Renouvellement du Conseil d'Administration

Intégration du CLAS

Questions diverses

17h30 : Accueil des invités

18h00 : Réunion d'information avec la participation de

René CARRON, Président de Crédit Agricole S.A.

Jean-Claude MOTHIE, Président de la FAS, membre de l'AMF

Nelly VOYEUX, Directrice de l'IAS (Indice Actionnariat Salarié)

Jean-Paul BETBEZE, Chef économiste de Crédit Agricole S.A.

19h30 : Cocktail de clôture





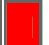
Dans l'attente du plaisir de vous voir, nous vous prions d'agréer, cher adhérent, l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président

Didier LIGNON

<<< Consensus des analystes

CREDIT AGRICOLE S.A. - FR0000045072 - ACA			ACTION/CAPITAL		
CREDIT AGRICOLE S.A.		=	Conserver	Cours de réf. (22/09/06)	34,00 €
Cours (28/09/06)	Objectif	Potentiel (*)		Secteur	Banques
34,63 €	35,00 €	▲ 1,07% (0,37 €)		Capitalisation boursière	50 908,88 (**)

Recommandation	Note Moy.	Nombre d'analystes : 22	
Acheter (note de 1 à 1,33)			5
Accumuler (note 1,33 à 1,66)			6
Conserver (note 1,66 à 2,33)	1,68		10
Alléger (note 2,33 à 2,66)			0
Vendre (note 2,66 à 3)			1

Historique	Actuellement	Il y a 7 jours	Il y a 1 mois	Il y a 2 mois	Il y a 3 mois
Note du Consensus :	1,68	1,70	1,69	1,70	1,70

(*) : Potentiel de gain/perte calculé à partir de l'objectif médian des cours fournis par JCF et le cours de clôture de la veille.

(**) : en million d'euros

(***) : estimations consensus JCF

Source : JCF Group-Paris

Commentaires : Paradoxalement la note attribuée actuellement est un peu moins bonne que lors des trimestres passés. Cette légère dégradation est essentiellement due à un cabinet d'analystes qui considère que le cours actuel est suffisamment élevé et qu'il faut vendre. Les autres analystes sont tous au moins favorables à la conservation ou à l'achat de titres.

Vos rendez-vous...

✚ 17 novembre 2006 – Salon Actionaria

✚ 22 novembre 2006 – Présentation des résultats des neufs premiers mois 2006

www.adsaca.org

Des articles et
des nouvelles
informations tous les
1^{er} et 3^{ème} lundi du
mois !

Relations adhérents

ADSACA

Avenue du 14 juillet

13980 ALLEINS

Tél : 06.03.85.27.37

Fax : 04.90.59.30.91

Site internet : www.adsaca.org

Mail : contact@adsaca.org